

Luc Partoune arrêté et présenté au juge d'instruction

samedi 18 juin 2022 03:49

ACTUALITÉ

18/06/2022

LIÈGE

Luc Partoune arrêté et présenté au juge d'instruction

ARNAUD BISSCHOP



Photo News

Vendredi soir, après plus de 24 heures de privation de liberté, Luc Partoune, l'ex-CEO de Liege Airport, a été présenté au juge d'instruction Philippe Richard qui devait décider de le placer ou non sous mandat d'arrêt.

COUP DE TONNERRE EN RÉGION LIÉGEOISE, LUC PARTOUNE, L'EX-CEO DE LIEGE AIRPORT, A ÉTÉ PRIVÉ DE LIBERTÉ JEUDI LORS D'UNE OPÉRATION

DE POLICE ORDONNÉE PAR LE JUGE D'INSTRUCTION PHILIPPE RICHARD. LONGUEMENT ENTENDU PAR LES ENQUÊTEURS DE LA SECTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE LA POLICE JUDICIAIRE FÉDÉRALE DE LIÈGE, LUC PARTOUNE A ÉTÉ DÉFÉRÉ, VENDREDI SOIR, AU PALAIS DE JUSTICE DE LIÈGE, OÙ IL A ÉTÉ PRÉSENTÉ AU JUGE D'INSTRUCTION. UN AUTRE HOMME A ÉGALEMENT ÉTÉ PRIVÉ DE LIBERTÉ. IL S'AGIT D'UN EMPLOYÉ D'UNE SOCIÉTÉ MISE EN PLACE DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS POUR LE COMPTE D'ALIBABA. CES DEUX PRIVATIONS DE LIBERTÉ ENTRENT DANS LE CADRE DU DOSSIER MIS À L'INSTRUCTION SUITE À UNE SÉRIE D'AUDITS COMMANDÉS À DELOITTE, UN BUREAU DE RÉVISEURS D'ENTREPRISES, PAR LA NOUVELLE DIRECTION DE NETHYS. CELUI RELATIF À LIÈGE AIRPORT, UNE DES FILIALES DE NETHYS, AVAIT RÉVÉLÉ, EN FÉVRIER 2021, PLUSIEURS DYSFONCTIONNEMENTS GRAVES.

UNE QUARANTAINE D'INFRACTIONS

LE RAPPORT « FORENSIC » COMMANDÉ PAR NETHYS, ACTIONNAIRE MAJORITAIRE DE L'AÉROPORT, AVAIT MIS LE DOIGT SUR PLUSIEURS ANOMALIES ENTRE 2017 ET 2020. UNE QUARANTAINE D'INFRACTIONS POTENTIELLES AVAIENT ÉTÉ RELEVÉES. LE COMITÉ D'AUDIT DE LIEGE AIRPORT AVAIT PRÉVENU LE CONSEIL D'ADMINISTRATION QUI S'ÉTAIT RÉUNI EN URGENCE : LUC PARTOUNE AVAIT ÉTÉ LICENCIÉ POUR FAUTE GRAVE.

UNE INFORMATION JUDICIAIRE AVAIT ALORS ÉTÉ OUVERTE AU PARQUET DE LIÈGE AFIN DE VÉRIFIER S'IL S'AGISSAIT DE « SIMPLS » NÉGLIGENCES OU D'INFRACTIONS PÉNALES DANS LE CADRE DE LA GESTION DE LIEGE AIRPORT.

LE DOSSIER ÉTAIT RAPIDEMENT PASSÉ À LA VITESSE SUPÉRIEURE PUISQU'IL AVAIT ÉTÉ TRANSMIS, POUR LES BESOINS DE L'ENQUÊTE, À L'INSTRUCTION. DES PERQUISITIONS AVAIENT ÉTÉ MENÉES EN JUIN 2021 ET, PLUS RÉCEMMENT, EN FÉVRIER 2022.

TRAIN DE VIE ET FRAIS

DANS CE DOSSIER, LE TRAIN DE VIE ET LES FRAIS EXPOSÉS PAR L'EX-CEO DE LIEGE AIRPORT, LUC PARTOUNE, INTRIGUAIENT LES ENQUÊTEURS LIÉGEOIS.

LES ANALYSTES DE CHEZ DELOITTE AVAIENT ÉPINGLÉ QUELQUES ÉLÉMENTS TROUBLANTS. ILS ÉVOQUAIENT L'OPACITÉ TOTALE SUR LES MARCHÉS PUBLICS, UNE ABSENCE DE MISE EN CONCURRENCE, DES MISSIONS DE CONSULTANCE POLÉMIQUES ET CÔUTEUSES, DES EMPLOIS

FICTIFS ET, ENFIN, DES NOTES DE FRAIS INTERNES ÉNORMES. POUR CE DERNIER VOLET, IL EST APPARU QUE LUC PARTOUNE, EX-CEO, ET JOSÉ HAPPART, EX-PRÉSIDENT, SE « COSIGNAIENT » LEURS NOTES DE FRAIS. LES MONTANTS ÉTAIENT TOUT SIMPLEMENT FARAMINEUX PUISQUE L'ON PARLE, DANS LE CHEF DE LUC PARTOUNE PAR EXEMPLE, D'UN MONTANT OSCILLANT ENTRE 45.000 ET 50.000 € PAR AN.

IL ÉTAIT ÉGALEMENT REPROCHÉ À LUC PARTOUNE D'AVOIR TAILLÉ, SUR MESURE, LES MARCHÉS PUBLICS AU SEIN DE L'AÉROPORT POUR UN PRESTATAIRE PRÉDÉFINI.

LUC PARTOUNE SE DÉFENDAIT DES ACCUSATIONS. IL EXPLIQUAIT, À L'ÉPOQUE, QUE SES NOTES DE FRAIS AVAIENT TOUTES ÉTÉ APPROUVÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

QUANT À L'ACHAT D'UNE VOITURE À PRÈS DE 90.000 €, IL S'AGISSAIT, TOUJOURS SELON LUC PARTOUNE, DE COLLER AU PLUS PRÈS À LA STRATÉGIE « VERTE » MISE EN PLACE AUTOUR DE L'AÉROPORT. L'EX-CEO METTAIT ÉGALEMENT EN AVANT LES DÉDUCTIONS FISCALES QUI ACCOMPAGNAIENT CE GENRE DE VÉHICULE.

VENDREDI, SUR LE COUP DE 23H, AUCUNE DÉCISION N'AVAIT ENCORE ÉTÉ PRISE QUANT À UNE INCULPATION OU UN ÉVENTUEL MANDAT D'ARRÊT.

À partir de l'adresse <https://journal.sudinfo.be/?_ga=2.262985420.1752008023.1619318968-153645714.1529591342&_gac=1.91034984.1619881648.Cj0KCCQjw-LOEBhDCARIsABrCOTn7q4frNi3yHVb6lqB67VTjN9b4Wh0D6YBeKbYaOBidnR9ri97swksaApPXEALw_wcB#Sudpresse/web,2022-06-18,LIEGE|SU_QUOTIDIENS,2022-06-18,LIEGE,1|12>